



## Gendarme à domicile pour problème de station service

-----  
Par Visiteur

Bonjour,

aujourd'hui 2/09/09, deux gendarmes se pointent à mon domicile en me disant que j'étais partie sans payer du gasoil le 24/08 dernier !!! totalement abasourdie, je leur demande comment le savoir : il y a vidéo à l'appui....

donc j'en conclu à une étourderie de ma part !! (invraisemblable il est vrai!).

J'ai couru au Leclerc pour régler 47? environ et demander à voir le directeur du magasin (j'ai un RDV demain)mais ce qui m'interroge dans cette histoire : les gendarmes avaient-ils le droit , alors qu'il n'y a pas de plainte, de venir me signifier les faits à mon domicile ? Les gendarmes ont-ils le droit de signifier un fait sans procédure préalable ?

J'ai été choqué de leur présence à mon domicile .... le Leclerc aurait tout simplement pu m'appeler dans la journée du 24/08/09. mais dépêcher chez moi, devant mes enfants et une voisine , deux gendarmes : je pense que c'est un abus de pouvoir du directeur du Leclerc.

Merci de me renseigner au plus vite

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je ne comprends pas. Ce n'est pas le directeur du magasin qui a prévenu la gendarmerie des faits?

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Les gendarmes m'ont dit que le Leclerc les avait averti mais ils m'ont préciser qu'il n'y avait pas plainte.

Un gendarme a précisé dans la conversation que c'est le Leclerc qui a affirmé qu'il ne retrouvait pas les 47 ? en question dans leur compte mais que la gendarmerie n'avait elle-même pas vérifié.... alors ils se déplacent sur des suppositions ?

???

-----  
Par Visiteur

Madame,

Je comprends parfaitement que l'arrivée des gendarmes ait pu vous perturber mais le dépôt de plainte n'est pas le préalable nécessaire à une enquête.

Lorsque des faits qui peuvent être constitutifs d'une infractions sont signalés aux autorités de police ou de gendarmerie ces dernières peuvent agir.

Il n'y a apparemment aucune atteinte à vos droits puisque vous n'avez fait l'objet d'aucune mesure de contrainte.

Cordialement